



Réf. Farde e-Assemblées : 2338610

N° OJ : 41

Projet d'Arrêté - Conseil du 11/05/2020

**Objet :** Modification du règlement communal relatif à l'exercice et à l'organisation des événements à caractère commercial sur le territoire de la Ville de Bruxelles.

Le Conseil communal,

Vu le Règlement communal relatif à l'exercice et à l'organisation des événements à caractère commercial sur le territoire de la Ville de Bruxelles, approuvé le 27/06/2016;

Vu le nouveau Règlement Général de police commun aux 19 communes Bruxelloises qui entre en vigueur le 1 avril 2020;

Considérant que les articles 26 et 29§2 du Règlement communal relatif à l'exercice et à l'organisation des événements se réfèrent encore à des articles de l'ancien règlement de police et doivent être mis à jour selon la proposition en annexe;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

DECIDE :

Article unique : Les modifications des articles 26 et 29§2 du Règlement communal relatif à l'exercice et à l'organisation des événements à caractère commercial sont adoptées.

Annexes :

[reglement exercice et organisation événements à caractère commercial FR \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)